



fête de la Science



Appel à participation 2022 - Morbihan

En **2022**, la Fête de la science se déroulera du **7 au 17 octobre**, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. A l'occasion de cet événement national, l'Espace des sciences/Maison de la Mer vous invite à développer et valoriser vos projets scientifiques et techniques.

Visite, atelier, conférence, projection ou exposition, devenez porteur de projet et proposez vous aussi une animation au grand public et/ou aux scolaires.

Seul ou avec des partenaires, démontrez les capacités d'innovation des acteurs du Morbihan, permettez à chacun de s'appropriier les enjeux des évolutions scientifiques et motivez les jeunes à envisager des formations scientifiques ou techniques.

La Fête de la science dans le Morbihan, c'est :

- Plus de 10 000 participants aux animations chaque année : scolaires et individuels de tous âges.
- Plus de 50 porteurs de projet et plus de 100 partenaires : entreprises, laboratoires, établissements scolaires, associations, médiathèques, musées, collectivités... .
- Des animations gratuites dans tout le département (notamment sur Lorient Agglomération).
- De la biodiversité aux mathématiques en passant par les nouvelles technologies, les sciences de l'univers et les sciences humaines et sociales, tous les domaines scientifiques peuvent être représentés.

Voir le site national : www.fetedelascience.fr/

Dès à présent et avant le 15 mai, proposez votre projet en vous inscrivant [ici](#) ou en contactant l'Espace des sciences/Maison de la Mer, coordinateur départemental de l'opération pour le Morbihan.

Votre action pourra ainsi être labellisée et bénéficier de l'accompagnement de l'équipe de coordination pour l'organisation et la communication (intégration dans le programme départemental et national).

Une première réunion réunissant les porteurs de projets se déroulera le **jeudi 7 avril à 17h**. Alors à vos agendas !

Contact : 02 97 84 87 37 ou fetedelascience@maisondelamer.org

Pour en savoir plus : maisondelamer.org